

Février 2023

CEAPC: Quand les négos virent au camouflet

L'accord relatif à la « Qualité de Vie et les Conditions de Travail (QVCT) », un des accords phares du « dialogue social (?) », n'a pas eu l'écho escompté auprès des organisations syndicales. Pas un seul signataire à l'appel : CAMOUFLET NUMBER ONE

Quant à l'accord Égalité Professionnelle entre les femmes et les hommes, autre lustrant « cache misère », il n'a guère eu plus de succès que le 1^{er}. Seul le syndicat des cadres (SNE-CGC) a osé y apposer sa signature. CAMOUFLET NUMBER TWO

Mais comment diable allons-nous bâtir le socle social de demain avec des Organisations syndicales aussi rétives et aussi peu promptes à accompagner les nécessaires évolutions du monde merveilleux du travail doit se demander Mme La Présidente du Directoire ?

Mme la Présidente, Sud-Solidaires BPCE en organisation syndicale responsable s'autorise ces quelques remarques sous forme de questions interactives:

Si globalement 1/3 des richesses produites dans notre pays depuis la crise Covid profite à 1 % de la population, à combien estimez-vous le pourcentage de richesses produites en Ceapc profitant plus ou moins directement aux membres du directoire et aux directeurs-trices (celles et ceux siégeant au comité de Direction)?

Selon vous, si ces 2 accords constitutifs des relations sociales dans l'entreprise sont aussi favorables aux salarié-es, comment expliquez-vous le refus des organisations syndicales d'y apposer leur signature?

Juste pour votre gouverne, un bon accord selon Sud-Solidaires-BPCE, c'est un accord qui comporte des obligations et des droits à partager entre les parties signataires.

Un accord qui ne fait la part belle qu'aux déclarations d'intentions et autres poncifs, le tout en version « mille feuilles » et sans autres obligations patronales est par essence même un accord préjudiciable aux salarié-es.

L'histoire récente de notre entreprise nous en est témoin. Des départs en pagaille, des dépressions, des burn-out, des recrutements aussi vite arrivés que déjà repartis sont autant de signes visibles et quantifiables d'une dégradation sans précédent des conditions de travail. Pour un peu, nous serions légitimes à penser qu'il s'agit d'une stratégie...(?)

Quand le dialogue social s'habille en monologue asocial, c'est qu'il y a tromperie sur la marchandise

Enfin, toujours selon vous, en quoi les négociations en cours (NAO) relatives entre autres au temps de travail, au partage de la valeur ajoutée et à la rémunération (2023 : 2,8 % d'augmentation générale vs 6 % d'inflation et 1000 € de PPV déjà versée) sont-elles susceptibles d'inverser la tendance qui scellent un peu plus dans le dur désœuvrement et incompréhension des salariées?

Sud-Solidaires BPCE en est tristement sûr : nous tenons notre **CAMOUFLET NUMBER THREE**

Et pour finir, une petite digression (quoique...). Aujourd'hui, 7 français sur 10 s'opposent à la réforme des retraites. Selon vous, et au regard des conditions de travail actuelles et des perspectives d'évolution professionnelle, quel est le pourcentage de salarié-es désireux de prolonger jusqu'à 64 ans (voire plus) leur collaboration avec la Ceapc?